Municipalité de Rivière-à-Pierre MRC de Portneuf

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue au centre communautaire le 6 octobre 2020 à 19h30 sous la présidence de madame Andrée St-Laurent, maire. En plus de madame le maire étaient présents madame la conseillère Danielle Ouellet et messieurs les conseillers Denis Bouchard, Alain Lavoie, Jacquelin Goyette et Jason Gauvin-Landry.

Mme Mélanie Vézina, directrice générale et secrétaire-trésorière, y assistait également.

Était absent : M. Patrick Delisle, conseiller

Tenant compte de la situation dû à la COVID-19 M. Jason Gauvin-Landry assiste également à la séance, par vidéoconférence Messenger

1.1 Mot du maire

Madame le maire ouvre la séance et elle invite à un moment de réflexion

2020-10-147 1.2 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé tout en le laissant ouvert.

Adoptée

2020-10-148

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2020 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 septembre 2020

Chacun des membres ayant reçu une copie des dits procès-verbaux dans les délais prévus, madame la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture;

Il est proposé par M. Alain Lavoie Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2020 tel que déposé.

Adoptée

Et il est proposé par M. Jacquelin Goyette Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 septembre 2020 tel que déposé.

Adoptée

1.4 Rapport du maire, des services et des comités.

2020-10-149 1.5 Autorisation du paiement des dépenses du mois de septembre 2020

Attendu que la liste des dépenses a été transmise à tous les membres du conseil;

Il est proposé par M. Denis Bouchard Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'approuver la liste des dépenses telle que déposée pour le mois de septembre 2020. La directrice générale est autorisée à procéder au paiement des dépenses y figurant pour un total de 136 097,13 \$.

Adoptée

1.6 Période de questions

2020-10-150

1.7 Nomination des procureurs pour l'exercice financier 2021

Il est proposé par M. Jason Gauvin-Landry Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que Morency, Société d'avocats, S.E.N.C.R.L. soit nommé procureurs pour l'exercice financier 2021, pour un service de consultation juridique sur la base d'un montant forfaitaire de cinq cent vingt dollars (520 \$), majoré des taxes et des déboursés applicables. Ce forfait comprend toute opinion verbale pour tous les aspects du domaine municipal, incluant le droit du travail, tel qu'entendu avec Me Philippe Asselin, avocat.

Adoptée

2020-10-151

1.8 Appui à la ville de Saint-Raymond pour sa demande au Ministère des Transports du Québec concernant la construction d'une voie d'accès direct à l'autoroute 40

CONSIDÉRANT QUE la ville de Saint-Raymond est la plus populeuse des villes de la Capitale-Nationale (à l'extérieur de l'agglomération de Québec) avec ses 10 750 habitants;

CONSIDÉRANT QUE l'importante population saisonnière de Sainte-Christine d'Auvergne, Saint-Raymond et de toutes les municipalités situées au nord de l'autoroute 40 fait presque doubler la population en période estivale;

CONSIDÉRANT l'affluence de plus en plus grandissante des visiteurs et des touristes résultant du développement des attraits touristiques;

CONSIDÉRANT l'obligation des nombreux citoyens de se rendre à Québec pour leur travail, leurs soins médicaux et tous les services essentiels non disponibles sur notre territoire;

CONSIDÉRANT QUE les routes régionales 365 et 367 sont les seules routes qui donnent accès à l'autoroute 40 pour toute la population située au nord de l'autoroute 40;

CONSIDÉRANT QUE la route 365 a été convertie en boulevard urbain à l'entrée de Pont-Rouge impliquant l'installation de nombreux feux de circulation, de multiples accès et d'aménagements urbains additionnels pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes afin de supporter leur développement résidentiel et commercial;

CONSIDÉRANT la conversion de la route 367 en boulevard urbain à l'entrée à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier impliquant l'installation de nombreux feux de circulation, de multiples accès et d'aménagements urbains additionnels pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes afin de supporter leur développement résidentiel et commercial;

CONSIDÉRANT l'importante congestion que l'on retrouve à tous les moments de la journée tant sur la route 365 que la route 367 créant du même coup des files de voitures de plusieurs kilomètres occasionnant des délais d'attente inacceptables pour les utilisateurs;

CONSIDÉRANT QUE malgré toutes les améliorations réalisées, cette situation ne cesse d'empirer d'année en année;

CONSIDÉRANT QUE toute la population située au nord de l'autoroute 40 est prise en otage incluant celle de Pont-Rouge et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier;

CONSIDÉRANT QUE cette grave situation de congestion de circulation est un frein pour le développement résidentiel, commercial et industriel pour toutes les municipalités concernées;

Il est proposé par M. Alain Lavoie Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la municipalité de Rivière-à-Pierre appuie la Ville de Saint-Raymond pour sa demande au ministère des Transports du Québec concernant la construction d'une voie d'accès direct à l'autoroute 40.

QU'UNE copie de la présente résolution soit transmise aux députés, à la MRC de Portneuf, à la Ville de Saint-Raymond ainsi qu'aux municipalité de Lac-Sergent, Saint-Léonard, Sainte-Christine-D'Auvergne, Fossambault-sur-le-Lac, Lac Saint-Joseph, Pont-Rouge et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Adoptée

2. Sécurité publique

2.1 Autorisation à M. Jonathan Fontaine, directeur du Service incendie à suivre une formation d'officier d'opération (officier 1)

Il est proposé par M. Jacquelin Goyette Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser M. Jonathan Fontaine, directeur du Service Incendie à suivre une formation d'officier d'opération (officier 1) au cégep Garneau. Le coût de la formation est de 750 \$. Les frais d'examen de l'école nationale est de 400 \$ Cette dépense sera prise dans le budget courant formation et perfectionnement des pompiers. Les coûts seront partagés à 50 % avec la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban.

Adoptée

2.2 Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

2020-10-152

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de Rivière-à-Pierre désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Rivière-à-Pierre prévoit la formation de 2 pompiers pour le programme Pompier I et de 2 pompiers pour le programme opérateur d'autopompe au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Portneuf en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par M. Denis Bouchard Et résolu à l'unanimité des membres présents

De présenter une demande d'aide financière pour la formation de ses pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Portneuf.

Adoptée

2.3 Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale

Attendu que la municipalité a pris connaissance du guide de l'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

Attendu que les municipalités de Lac-aux-Sables et de Notre-Dame-de-Montauban désirent présenter un projet d'entente intermunicipale dans le cadre de l'aide financière:

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par M. Jacquelin Goyette Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil de Rivière-à-Pierre s'engage à participer au projet d'entente intermunicipale et d'assumer une partie des coûts;

Que le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre de l'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

Que le conseil nomme la municipalité de Lac-aux-Sables organisme responsable du projet.

Adoptée

2.4 Achat de roue-ski pour la motoneige de Recherche et Sauvetage

Il est proposé par M. Denis Bouchard Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'acheter chez Dion Moto Inc. un ensemble de roue-ski pour la motoneige appartenant à Recherche et Sauvetage au coût de 390 \$, taxes en sus.

Adoptée

2.5 Mandat pour l'agrandissement de la porte de garage pour le local de Recherche et Sauvetage

Il est proposé par M. Alain Lavoie Et résolu à l'unanimité des membres présents

2020-10-154

2020-10-155

D'accorder à Soluco Construction, représenté par M. Richer Chantal, le mandat pour l'agrandissement de la porte de garage du local de Recherche et Sauvetage. Ce mandat sera réalisé pour une somme maximale de 2 273 \$, avant taxes, incluant les matériaux, la main-d'œuvre et l'équipement nécessaire à la réalisation du projet et ce, tel que décrit dans la soumission de l'entrepreneur. Il est à noter que si des composantes sont récupérables sur la porte qui est entreposée à la municipalité un crédit de 350 \$ sera applicable à cette soumission

Cette dépense sera payée à même le budget de fonctionnement en sécurité incendie. Le document d'invitation écrite de soumission, la soumission de l'entrepreneur et la présente résolution tiennent lieu de contrat.

Adoptée

3. Transport routier et hygiène du milieu

3.1 Paiement d'une facture au montant de 1 724,63 \$ à Brandt Tractor ltd

Tenant compte qu'une erreur s'est glissée lors de la demande de soumission # 613 en date du 28 février 2020;

Tenant compte que la réparation du loader a été faite sans l'approbation de la direction;

Tenant compte que le montant en souffrance de 3 449,25 \$ facturé à la municipalité sera payé à part égale avec Brandt Tractor ltd;

Il est proposé par M. Denis Bouchard Et résolu à l'unanimité des membres présents

De payer une facture au montant de 1 724,63 \$ à Brandt Tractor ltd pour la réparation du loader.

Adoptée

3.2 Achat de vinyle et d'une porte en acier pour la finition extérieure du bâtiment P2/P3

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'acheter chez Paulin Moisan du vinyle et une porte en acier au montant de 1 814,64 \$ taxes en sus pour la finition extérieure du poste de chloration et bâtiment P2/P3. Cette somme sera prise dans le budget immobilisation hygiène du milieu.

Adoptée

3.3 Achat d'un radio chez Communication L.A.S.

Il est proposé par M. Jason Gauvin-Landry Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'acheter 1 radio portatif Icom F1000S pour le département voirie au coût de 364,50 \$ taxes en sus, tel que décrit dans l'offre de service du 20 septembre 2020. Cette dépense sera payée à même le budget de fonctionnement voirie municipale.

Adoptée

3.4 Autorisation de signature d'une entente avec M. Michel Fournier

CONSIDÉRANT que M. Michel Fournier autorise la municipalité de Rivièreà-Pierre à utiliser la virée sur sa propriété afin de permettre aux véhicules de service et d'urgence de se retourner dans son entrée;

2020-10-157

2020-10-158

2020-10-159

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser Mme Mélanie Vézina, directrice générale, à procéder à la signature de l'entente pour cinq ans avec M. Michel Fournier, dont copie est joint à la présente.

Adoptée

- 4. Urbanisme et développement du territoire
- 4.1 Audition de la demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 1255, rue Principale (lot 5 222 756)
- 4.2 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 1255 rue Principale (lot rénové 5 222 756)

Attendu que Madame Nathalie Arcand, propriétaire d'un immeuble situé au 1255, rue Principale, a déposé une demande de dérogation mineure visant à conserver un patio dans la bande de protection riveraine contrevenant à la soussection 13.2.2 du *Règlement de zonage* # 435-14 qui stipule qu'il est interdit d'ériger une construction dans la rive. De même, tous les travaux et ouvrages susceptibles de porter le sol à nu et risquer de détériorer ou de porter atteinte à la conservation de la végétation naturelle y sont interdits.

Attendu qu'aucun permis n'a été délivré pour cette construction;

Attendu que la construction nuit à la végétation dans la rive;

Attendu qu'aucun droit acquis n'est applicable;

Il est proposé par M. Alain Lavoie Et résolu à l'unanimité des membres présents

De refuser la demande de dérogation pour la propriété sise au 1255, rue Principale (lot rénové 5 222 756).

Adoptée

4.3 Autorisation de présenter une demande de financement au Programme de soutien à la réalisation de politique et de plans d'action en faveur des aînés (volet 1) Gouvernement du Québec

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser madame Sophie Moisan, agente de communication et soutien à la communauté, à signer tout document subséquent en lien avec cette demande de financement pour le projet de mise à jour de la politique familiale et son plan d'action.

Adoptée

4.4 Autorisation de présenter une demande de financement au Programme d'assistance financière aux initiatives locales et régionales en matière de plein air (volet 3) Unité des loisirs et sport de la Capitale-Nationale

Il est proposé par M. Jacquelin Goyette Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser madame Sophie Moisan, agente de communication et soutien à la communauté, à signer tout document subséquent en lien avec cette demande de financement au programme d'assistance financière aux initiatives locales et régionales en matière de plein air (volet 3) Unité des loisirs et sport de la Capitale-Nationale qui vise à soutenir la mise en place et le développement d'activités de plein air hivernales

2020-10-161

2020-10-162

2020-10-164

4.5 Autorisation de présenter une demande au programme Nouveaux Horizons pour les aînés Gouvernement Fédéral

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser madame Sophie Moisan, agente de communication et soutien à la communauté, à signer tout document subséquent en lien avec cette demande au programme Nouveaux Horizons pour les aînés pour amélioration, mise à jour pour rendre le local sécuritaire pour nos aînés et équipements pour le bon fonctionnement de la bibliothèque municipale.

Adoptée

2020-10-165

4.6 Autorisation de présenter une demande au programme de financement des projets d'infrastructure de sécurité pour des collectivités à risque (PFPIS) Gouvernement Fédéral

Il est proposé par M. Jason Gauvin-Landry Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser madame Sophie Moisan, agente de communication et soutien à la communauté, à signer tout document subséquent en lien avec cette demande au programme de financement des projets d'infrastructures de sécurité pour des collectivités à risque (PFPIS) Gouvernement Fédéral

Adoptée

2020-10-166

4.7 Autorisation de présenter une demande au programme de soutien à la mise à niveau et l'amélioration des sentiers et sites de pratique d'activités de plein air Gouvernement du Québec

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser madame Sophie Moisan, agente de communication et soutien à la communauté, à signer tout document subséquent en lien avec cette demande au programme de soutien à la mise à niveau et l'amélioration des sentiers et sites de pratique d'activités de plein air Gouvernement du Québec.

Adoptée

5. Loisirs et services à la collectivité

5.1 Commandite de 100 \$ à la Fondation des services santé et sociaux de Portneuf pour la randonnée de vélo Alcoa

Il est proposé par M. Denis Bouchard Et résolu à l'unanimité des membres présents

De verser 100 \$ à la Fondation des services santé et sociaux de Portneuf pour la randonnée de vélo Alcoa.

Adoptée

6. Périodes de questions

7. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Jacquelin Goyette de lever la présente séance. La séance est levée par madame le maire à 20h00.

Andrée St-Laurent, maire	Mélanie Vézina, directrice générale
	& secrétaire-trésorière